



compteur elec, eau, france telecom

Par **Alexlacroix**, le **08/04/2021 à 12:08**

Bonjour,
On a acheté une maison individuelle en juillet 2014. Dans notre maison, il y a tous les compteurs EDF, eau et France Télécom des 4 maisons à côté, ceux-ci prennent une surface dans ma maison. Rien n'indique sur mon acte de vente ce local. J'aimerais faire enlever tout ça car, si il y a un problème : exemple un compteur électrique qui prend feu, je n'ai plus de maison. Comment puis-je procéder ? Même un de mes voisins ne comprend pas pourquoi ses compteurs ne sont pas chez lui.
Merci et cordialement.

Par **amajuris**, le **08/04/2021 à 20:31**

bonjour,
impossible de répondre pourquoi tous les compteurs sont situés dans votre maison, seul le constructeur pourrait répondre à cette question.
peut-être était-il prévu que les 4 maisons appartiennent au même propriétaire.
il aurait fallu poser la question à votre vendeur qui devait connaître cette situation particulière, lors de l'achat, vous n'aviez pas vu le local avec ces compteurs.
la seule solution, c'est de vous regrouper avec les 3 autres propriétaires et de demander aux services concernés de déplacer, mais ce sera à la charge des 4 propriétaires.
salutations

Par **Alexlacroix**, le **08/04/2021 à 21:06**

[quote] impossible de répondre pourquoi tous les compteurs sont situés dans votre maison, seul le constructeur pourrait répondre à cette question. peut-être était-il prévu que les 4 maisons appartiennent au même propriétaire. [/quote]
La personne ayant construit c'est

maison on toute été vendues et aujourd'hui cette personne n'est plus de notre monde
rnrn[quote]rnil aurait fallu poser la question à votre vendeur qui devait connaître cette situation particulière, lors de l'achat, vous n'aviez pas vu le local avec ces compteurs.rnrn[/quote]rn
C'est pas la chose ou on avait fait attention, surtout qu' à l'achat sur notre acte de vente rien ne précise ces compteurs sont dans notre maison il y a rien du tout
rnrn**Nous voulons faire enlever tous ça par sécurité pour notre maison surtout que ça prend de la place, c'est comme si on s'installé chez nous sans demander**
rnrn[quote]rnl seule solution, c'est de vous regrouper avec les 3 autres propriétaires et de demander aux services concernés de déplacer, mais ce sera à la charge des 4 propriétaires.rnrn[/quote]rn
J'ai fais la demande à ma protection juridique qui m'indique que c'est interdit d avoir tous les compteurs des autres maisons chez moi surtout si ce n'est pas indiqué dans mon acte de vente

Par **amajuris**, le **09/04/2021 à 09:40**

je ne connais pas de dispositions réglementaires qui interdisent d'installer les compteurs en dehors des locaux desservis.rnrnmême si c'est interdit, cela n'indique pas à qui incombe le déplacement, vous devriez poser la question à votre protection juridique.

Par **Alexlacroix**, le **09/04/2021 à 09:55**

Merci de ton retour
rnrnJ'ai pris rendez vous avec un avocat et notaire